

JOURNAL

DES RETRAITÉ·ES CGT DE CHAUMONT

N° 468 SAMEDI 31 JANVIER 2026



BUDGET 2026 : DU SUR MESURE POUR LES ULTRA-RICHES

BUDGET(S)

Inauguration des locaux de campagne, programmes que l'on commence à dévoiler, maires sortants prêts à repartir, d'autres qui jettent l'éponge, nouvelles candidatures, la campagne des élections municipales est lancée. Il y a même eu un débat sur France 3 qui, il faut l'avouer, nous a laissés sur notre faim...

On aurait pu être étonné, un instant, par certaines listes qui rassemblent pèle-mêle ex-élus de droite, de gauche, de la macronie et du centre, mais en vérité, il s'agit là de l'union de tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont décidé de soutenir le budget Lecornu 2026.

Les listes ont donc commencé à dévoiler - très pudiquement - leur programme dans cette ambiance un peu bisounours. Sécurité, services publics, culture, financement des mesures. On n'est pas toujours d'accord sur tout mais qu'importe, dès lors que l'on évite soigneusement (à l'exception de Lutte Ouvrière) toute référence à la politique nationale et internationale.

Pourtant, comment peut-on parler budget communal sans parler budget de l'État 2026 ? Un budget 49.3 de super austérité et d'une cruauté extrême pour les plus pauvres d'entre nous, selon la formule de la députée LFI Mathilde Panot.

Ce budget 2026 impose aux collectivités locales un effort budgétaire disproportionné, estimé à 4,6 milliards d'euros. On imagine facilement ce que cela peut signifier pour notre cité en matière de logement, d'environnement, de gestion des écoles, de culture, d'aide aux associations, et en matière de services publics.

S'enfermer dans les dotations de l'État, qui seront une nouvelle fois en baisse drastique, et promettre de ne pas augmenter les taux d'imposition (ce qui ne signifie pas, précisons-le, que les impôts n'augmenteront pas), c'est de fait pousser des centaines de familles vers la pauvreté et les difficultés pour se nourrir, se chauffer, se loger. Or, une des raisons d'être des communes, n'est-ce pas d'être un lieu de solidarité, de fraternité ?...

Richard Vaillant

**CINÉ DÉBAT
À L'AFFICHE - CHAUMONT
LUNDI 9 FÉVRIER - 18H30**



LIRE PAGE 2

**SOLIDARITÉ
AVEC LE PEUPLE
PALESTINIEN
SAMEDI 31 JANVIER 2026
11H CHAUMONT
PLACE ANDRÉ POTHERAT**

**PALESTRA/PALESTINE
LA PRÉFÈTE INTERDIT LA
MANIFESTATION DE SOUTIEN
AU PEUPLE PALESTINIEN**

PAGE 3

SOMMAIRE

LE PRIX DU MÉPRIS PAGE 2

PAS TOUCHE AU 1ER MAI PAGE 2

**UN BEL EXEMPLE DE
DÉMOCRATIE DIRECTE** PAGE 3

**MUNICIPALES : ET SI ON
PARLAIT CULTURE...** PAGE 4

ALERTE RADIOACTIVITÉ PAGE 4

LIRE ÉGALEMENT PAGE 4

MERCOSUR : UNE PREMIÈRE VICTOIRE

LES RAFLES D'ARNO KARSFELD

Le prix du mépris

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la loi impose aux collectivités de servir au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique dans les cantines scolaires.

Une enquête réalisée par l'association Agir pour l'Environnement auprès des 97 villes-préfectures révèle que 64 d'entre elles respectent la loi, (9 affichant même des taux supérieurs à 50%), pendant que 19 n'atteignent pas le seuil légal.

Mais l'enquête révèle aussi que, malgré de nombreuses relances, la ville de Chaumont se distingue en faisant partie des 14 villes-préfectures qui n'ont jamais transmis les informations demandées.

L'introduction de l'alimentation bio dans les cantines scolaires est une priorité de santé publique. Les risques liés à la présence de pesticides dans l'alimentation sont bien documentés et particulièrement préoccupants pour les enfants. Or ce sont les enfants des classes maternelles et primaires qui sont concernés dans cette étude. L'absence de réponse de la ville de Chaumont est inquiétante et nous dit quelque chose d'un certain mépris de ses élus pour les populations concernées. [L'intégralité de l'enquête](#)

A. Fellner

Pas touche au 1er mai !

En France, le 1^{er} mai n'est pas un jour férié comme les autres, il est l'unique jour férié qui doit être obligatoirement chômé et payé pour tous les salariés. Il est l'héritage de plus d'un siècle de luttes sociales, de combats pour la dignité et le progrès social. C'est le symbole universel des luttes des travailleuses et travailleurs. Si certains salariés « en raison de la nature de leur activité, ne peuvent interrompre leur travail » (hôpitaux, transports, hôtels...) tous les autres ne travaillent pas le 1^{er} mai. La droite, les macronistes et le RN veulent le remettre en cause. Ils n'ont pas réussi à le faire voter à l'Assemblée le 22 janvier, faute de temps, mais ils demandent au gouvernement de l'inscrire rapidement à l'ordre du jour.

L'idée que des salariés puissent être payés sans travailler leur est insupportable ! Ils veulent donc, le 1^{er} mai, permettre l'ouverture des boulangeries, des boucheries, des traiteurs, des commerces de vente alimentaire au détail, des fleuristes et des établissements culturels (cinémas, musées...). Avons-nous besoin d'aller faire nos courses ce jour-là ? Ne peut-on pas en profiter pour se retrouver, partager, la paella revendicative et festive des retraités CGT, par exemple. Rappelons que les commerçants qui veulent ouvrir leur négocie peuvent le faire, mais sans leurs salariés. Permettre une dérogation, puis une autre et plus aucun jour férié ne sera intouchable. Cette proposition de loi infâme ne doit pas passer.

Marie-Rose Patelli

MERCI, MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL

Merci à Arlette, Chantal, Jean-Michel, Nicole, Daniel, Jean, Francine, Laurent, Guillaume, Xavier, Nathalie, Patricia, Aline, Francis, Olivier, Aurore et Éric, Marylène, Gérard, Mireille, Lionel, Christian, Anne-Marie, Francis et Christine, Claudine, Liliane, Séverine, Hervé, Marie-Thérèse, Claire, Marinette, Jean-Claude, Luc, Bernard, Simone, Jacqueline, Annie, Ludmilla, Michèle, Josette, Françoise et Jean-Paul, Patrick et Sylvie, Régis, Josiane, Hervé, Christian, Luc, Rachel, Michel, Josiane, Jean-Jules, Annick, Nathalie, Patrice, Dominique, Marie-Christine, Pierre, Richard, André et Josette, Sylvie, Jean-François, François, Francis, Christophe, Michel, Jeanne, Gillette et Jean-Claude, Jean-Pierre, Alain, Jean-Louis, Maurice, Anne, Christine, Patricia et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉ·ES CGT DE CHAUMONT

Nom : Prénom :

Verse euros

Remettre à un.e militant.e du syndicat CGT des retraités de Chaumont

CINÉ DÉBAT À L'AFFICHE LUNDI 9 FÉVRIER 18H30



Après la défaite de l'Empire ottoman en 1918, la France et le Royaume-Uni se partagent la région et instaurent le mandat britannique sur la Palestine.

Au milieu des années 1930, les tensions autour de la terre, de l'immigration et du pouvoir colonial s'intensifient.

En avril 1936, alors que l'Europe s'apprête à replonger dans la guerre, une grève générale embrase villes et campagnes,

Ce film est une fiction inspirée de faits historiques réels.

À PROPOS D'ANNEMARIE JACIR LA RÉALISATRICE

Annemarie Jacir a écrit, réalisé et produit plus de seize films. Ses œuvres ont été présentées en première à Cannes, Berlin, Venise, Locarno, Rotterdam et Toronto. Trois de ses longs métrages ont été sélectionnés pour représenter la Palestine aux Oscars.

Son court métrage Like twenty impossibles (2003) fut le premier court métrage arabe de l'histoire à être sélectionné à Cannes et s'est également distingué en devenant finaliste aux Oscars.

À l'initiative de la Ligue des Droits de l'Homme de Chaumont, du Syndicat CGT des Retraité·es de Chaumont et d'Artisans du Monde

AVEC LE SOUTIEN de Palestine Libre Haute-Marne et de l'Association France Palestine Solidarité Haute-Marne

UN BEL EXEMPLE DE DÉMOCRATIE DIRECTE

Pas loin d'ici, en Meuse, une petite commune de 190 habitants, Ménil-la-Horgne, mène depuis 2020 une expérience de démocratie directe unique en France. Elle est suivie par de très nombreux observateurs et fait déjà l'objet de multiples publications. J'avoue n'en avoir rien su jusqu'à la semaine dernière (merci à Xavier, le maraîcher bio du marché).

Ça se passe du côté de Commercy, haut lieu de réunions et de réflexions des gilets jaunes. Et ce n'est pas un hasard !

On ne parle pas ici de démocratie participative ; celle-ci ne donnant finalement au citoyen qu'un rôle consultatif. À Ménil-la-Horgne, toutes les grandes décisions sont prises par une assemblée regroupant tous les habitants du village qui le souhaitent. Ils sont généralement entre 35 et 80 (pas toujours les mêmes, d'ailleurs) selon les sujets. Le maire n'y a qu'une seule voix. Il se charge ensuite, avec son conseil, de régler les questions administratives et d'appliquer les décisions, même lorsqu'elles ne lui plaisent pas.

Lui qui, par exemple, est opposé au projet de Bure a été contraint par l'assemblée d'aller chercher une subvention auprès de la «cagnotte» alimentée par l'ANDRA. Mais il se dit lui-même impressionné par la sagesse des participants et l'intelligence collective. Ainsi il reconnaît que des aménagements sportifs et de loisirs qu'il jugeait inutiles sont devenus un lieu de convivialité et de rencontres inter-générationnelles important pour l'ambiance générale.

Dans cette commune rurale qui vote majoritairement RN aux élections nationales, une habitante a demandé, à la suite d'un cambriolage, que des caméras soient installées dans les rues. Finalement, après information sur leur efficacité auprès des gendarmes et débats sur les libertés individuelles, l'idée a été massivement rejetée.

De toutes façons, les décisions ne se prennent qu'à une large majorité. Il n'est pas question que 51 % des habitants imposent leurs vues aux 49 % restants. Les discussions se font toujours dans le respect. Des personnes aux opinions divergentes, qui ne se parlaient pas auparavant, parviennent à s'écouter. Il n'est pas rare d'ailleurs qu'arrivant avec des idées bien arrêtées sur un sujet, des participants finissent par changer d'avis. Et cette ouverture d'esprit a l'avantage de se retrouver dans la vie quotidienne.

On pourrait croire que ce fonctionnement impose lourdeur et lenteur. En fait, compte tenu de l'implication de tous, beaucoup plus de projets ont pu être menés à bien que dans les mandats précédents. Et ça peut aller loin.

Actuellement, avec éoliennes, photovoltaïque et système de bassins très innovant, le village entend accéder rapidement à une parfaite autonomie énergétique.

On va de plus en plus entendre parler de Ménil-la-Horgne. Beaucoup de listes vont s'inspirer de son expérience ; et pas seulement en milieu rural. Le maire, qui est en contact avec une chercheuse en sociologie, est persuadé que le système peut être mis en place dans des quartiers citadins.

À l'échelle de la ville, il imagine la création d'une communauté de quartiers qui pourrait fonctionner un peu comme les communautés de communes.

Lionel Thomassin

LA PRÉFÈTE INTERDIT LA MANIFESTATION DE SOUTIEN AU PEUPLE PALESTINIEN

À Gaza depuis octobre 2023 la violence absolue de l'Etat israélien a causé la mort d'au moins 71 000 Palestiniens dont 70% de femmes et d'enfants. Depuis l'entrée en vigueur du « cessez-le-feu » le 11 octobre 2025, le massacre se poursuit : on dénombre 488 morts et 1 350 blessés. Des enfants meurent de faim ou de froid parce que les entraves à l'accès de l'aide humanitaire sont maintenues et aggravées.

Dans ce contexte, afin d'exprimer leur désapprobation quant à la venue de l'équipe israélienne de volley de Tel Aviv, les organisations* ont déposé une déclaration préalable de manifestation devant le complexe sportif Palestra les 27 et 28 janvier à 19h.

La réponse apportée par la préfète a pris la forme d'un arrêté préfectoral d'interdiction. Cet arrêté constitue une atteinte grave aux libertés publiques fondamentales. Manifester n'est pas menacer l'ordre public.

Les organisations rappellent que le droit de manifester pacifiquement est une liberté constitutionnelle. Dénoncer des violations du droit international humanitaire ne constitue ni une menace, ni un trouble en soi.

En interdisant toute manifestation à proximité d'un événement sportif, l'autorité préfectorale a fait le choix d'une logique de censure administrative, contribuant à invisibiliser les graves atteintes aux droits humains commises à Gaza et en Cisjordanie.

Les organisations ont intenté un recours en référendum devant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, afin que la justice se prononce sur la légalité de cet arrêté préfectoral. Ce recours vient d'être rejeté par le tribunal. C'est un déni de démocratie, une atteinte aux droits de l'Homme et aux libertés fondamentales.

Que l'on interdise à des citoyens d'exprimer leur solidarité avec le peuple palestinien alors que l'on déploie des forces de police considérables pour permettre à une équipe d'un pays coupable de crimes contre l'humanité, de crime de guerre et d'actes de génocide, de jouer un match de volley, est tout à fait irrecevable et grotesque.

Syndicat CGT des retraités de Chaumont

*Association Palestine libre Haute-Marne,

Association France Palestine Solidarité, Haute-Marne,

Ligue des droits de l'Homme, section de Chaumont,

Syndicat CGT des retraités de Chaumont,

Collectif "Assigné·es à Résistance Haute-Marne",

La France insoumise Haute-Marne.



Gaza peinture d'Omar Esstar



Les rafles d'Arno Klarsfeld

Tollé général après les déclarations d'Arno Klarsfeld sur CNews demandant l'organisation de "grandes rafles" pour interpeller des étrangers en situation irrégulière, en référence aux méthodes de Donald Trump.

« Si on veut se débarrasser des OQTF, il faut organiser comme fait Trump avec l'ICE (la police de l'immigration, ndlr) des sortes de grandes rafles, c'est-à-dire en essayant d'attraper le plus d'étrangers possible en situation irrégulière... »

Utiliser le mot rafle qui fait immédiatement penser à celle du Vel'd'Hiv conduite par la police française qui s'est conclue par la déportation de 13 000 juifs (dont plus de 4000 enfants), de la part du fils des chasseurs de nazis Beate et Serge Klarsfeld, a suscité dimanche l'indignation de responsables politiques. Mais cela fait un moment qu'Arno Klarsfeld entretient des relations interlopes avec les fascistes de tout poil, Bardella, Le Pen, Zemmour...

Mercosur : une première victoire

Les 46 députés de The Left, le groupe de la Gauche de Manon Aubry au Parlement européen a déposé une saisine de la Cour européenne de justice contre le Mercosur. Cette action en justice a été adoptée par le Parlement européen à la majorité.

Le Mercosur est donc mis en pause alors que la présidente Van Der Leyen voulait passer en force les importations massives de viande d'Argentine produites dans des fermes-usines de 10 000 vaches, nourries aux OGM, non soumises aux normes européennes. 30% des pesticides utilisés, au Brésil par exemple, sont interdits dans l'UE.

Cette première victoire est également à mettre à l'actif des mobilisations massives des agriculteurs européens, mais surtout français.

C'est un véritable camouflet pour tous ceux qui étaient favorables à ce traité destructeur de notre agriculture paysanne. La bataille continue.

Pascal Pruvot

Alerte radioactivité à Chaumont

Lundi 26 janvier, une vingtaine de sapeurs-pompiers se sont rendus au centre de revalorisation énergétique des déchets de Chaumont pour une intervention à caractère nucléaire.

Sur place, les secours découvrent une benne, isolée par les employés du site, contenant trois paratonnerres, à l'origine de la détection radiologique. La radioactivité de ces anciens modèles qui ont été installés sur les toits est bien connue et leur interdiction date de 1987. (*Infos Puissance Télévision*)

Que penser de la radioactivité qui risque de se dégager du sarcophage gigantesque de déchets nucléaires à Bure ?



> CHAUMONT

LA CULTURE, ENJEU INCONTOURNABLE DES MUNICIPALES

Lors de l'inauguration de son local de campagne, le RN a tenté de parler subrepticement de culture, non pas en apportant son soutien aux associations qui œuvrent pour elle avec principalement des bénévoles, mais en décrivant Chaumont comme une ville *pauvre culturellement*, avec les clichés habituels du RN, *culture élitiste – trop subventionnée – voire inutile – faites du sport*, comme si sport et culture pouvaient être antagonistes. On connaît le sort réservé à la culture dans les villes gérées par le RN.

Le PCF qui, dans un communiqué apporte son soutien à la liste White, *doute de l'utilité de Palestre ou du Signe jugés trop onéreux*. Ce sont sans doute ces deux objets que le RN nomme *mastodontes locaux* en matière de sport et de culture. Les associer ainsi sous le terme d'utilité relève de l'approximation, leur gestion, leur objet social et culturel ne sont pas comparables. Parler d'utilité n'apporte un débat que gestionnaire, nécessaire certes mais restrictif quand on évoque la culture dans un contexte d'élections municipales.

La ville de Chaumont n'est pas gestionnaire de ces deux entités, même si elle est concernée par le biais de subventions. Palestre est géré par l'Agglo avec une délégation de service public au privé pour la partie aquatique. Palestre coûte cher et une partie de la population en est exclue du fait du tarif des entrées à la piscine. La halle de sport est principalement dévolue aux matchs de volley de l'équipe du CVB 52 dont le haut niveau est un facteur d'attractivité, de développement éducatif et sportif, voire économique.

Le Signe est dans une tout autre posture. Centre d'art contemporain dédié au design graphique, il conserve un fond de plus de 45 000 affiches anciennes et contemporaines. Inscrit dans l'histoire culturelle chaumontaise par le biais de la collection d'affiches de Gustave Dutailly, il est dans le paysage du service public, porté par des subventions de l'Etat, de la Région et de la ville de Chaumont. Il organise expos, ateliers pour enfants, conférences et évènements, avec, ce qui ne gâte rien, une disponibilité et un accueil remarquables.

Dans une ville qui se pose la question des formations supérieures pour attirer des étudiants, le Signe a motivé et contribue à l'existence d'une licence professionnelle *Graphisme, Edition et Typographie* et d'un Diplôme Supérieur d'Art Appliquéd *design graphique et médiation culturelle* au Lycée Charles de Gaulle. La Biennale internationale est un évènement phare du graphisme dans le monde. C'est un temps fort pour Chaumont qui reçoit lors de l'inauguration une nuée cosmopolite de jeunes.

Il est un peu singulier de lire le PCF local douter d'un tel établissement, porté par le service public, alors que l'importance de la culture, objet d'émancipation, de développement personnel était un des chevaux de bataille de ce parti.

On est devant une contradiction que les prétendants à nos suffrages doivent aborder avec sérieux.

Chaumont, ville pauvre, vieillissante, en baisse démographique subventionnée, à des degrés divers, deux structures qui contribuent à améliorer son rayonnement, approcher la jeunesse, offrir à la population des sujets d'épanouissement. Et s'il y a une exigence à faire valoir, ne serait-ce pas le retour de Palestre aquatique dans le giron du service public ?

Louis Laprade

